

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ALPHONSE

À UNE SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE
SAINT-ALPHONSE, tenue le lundi 5 février 2018, à la salle municipale de
Saint-Alphonse à 19 h 30.

CONSEILLERS PRÉSENTS : Sylvie Dugas
Cynthia Therrien-Samson
Rolande Duguay
Jean-Guy Bernard
Yves Barriault

formant quorum sous la présidence du maire, monsieur Gérard Porlier. La
directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Reina Goulet est
également présente.

CONSEILLER ABSENT : Steven Allain

041-02-2018 OUVERTURE DE LA SÉANCE.

Monsieur le Maire ouvre la séance à 19 h 30 et il invite les élus à
prendre en considération l'ordre du jour proposé.

042-02-2018 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR.

Il est proposé par le conseiller Yves Barriault, appuyé par la
conseillère Sylvie Dugas et résolu à l'unanimité des conseillers présents que
l'ordre du jour soit accepté tel que lu.

043-02-2018 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 15 JANVIER 2018.

Considérant que tous les membres du Conseil présents déclarent
avoir lu le procès-verbal du 15 janvier 2018 et qu'ils renoncent à sa lecture ;

Il est proposé par la conseillère Rolande Duguay, appuyé par la
conseillère Cynthia Therrien-Samson et résolu à l'unanimité des conseillers
présents d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 15 janvier 2018.

044-02-2018 APPROBATION DES COMPTES À PAYER.

Il est proposé par le conseiller Jean-Guy Bernard, appuyé par la
conseillère Rolande Duguay et résolu à l'unanimité des conseillers présents
que les comptes au total 148 069.09\$ ci-après présentés soient acceptés
pour paiement :

Florent Bernard	114.96 \$ p	
Buro Plus J.M. Arsenault		248.00 \$
Carquest New Richmond		74.68 \$
CAUREQ		315.45 \$
Chevaliers motoneige New Richmond Inc.		183.96 \$
CONFIAN		229.29 \$
Les Distributions Leblanc		818.99 \$
Équipement SMS		1 816.10 \$
Fabri-Tech		778.38 \$
Financière Banque Nationale		112 443.00 \$
Forets Star Inc.		148.37 \$
Gaspésie Diesel		54.42 \$
Hydro-Québec		3 614.81 \$
Lumi-Tech		248.93 \$

Les Marchés Tradition	5.39 \$
MRC Bonaventure	1 294.84 \$
Les Pétroles C. Poirier Inc.	8 340.39 \$
Pièces d'auto M.G.A. et Fils	356.78 \$
Postes Canada	67.62 \$
Les Produits Métalliques A.T. Inc.	712.85 \$
Quincaillerie Arsenault Enr.	357.40 \$
Rosario Poirier Inc.	249.44 \$
Royal Canadian Legion BR 172	40.00 \$
Sel Warwick Inc.	4 045.78 \$
Soudure Caplan inc.	805.55 \$
Sports BG	28.80 \$
Transport Morneau	84.16 \$
Transport Poirier et Frères Inc.	36.07 \$
Xerox Canada Ltée.	146.01 \$
Remises gouvernementales	10 408.67 \$

.....

045-02-2018

APPROBATION DES COMPTES À PAYER DU LET.

Il est proposé par le conseiller Yves Barriault, appuyé par la conseillère Cynthia Therrien-Samson et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les comptes du lieu d'enfouissement technique au total de 48 047.28\$ ci-après présentés soient acceptés pour paiement :

Bouffard Sanitaire inc.	45.99 \$
Carquest New Richmond	126.94 \$
Confian	184.78 \$
Dépanneur le Duo Inc.	253.00 \$
Les Entreprises J.M. Arsenault Inc.	57.59 \$
Financière Banque Nationale	26 934.00 \$
Gaspésie Diesel	198.58 \$
Groupe Négotel	111.70 \$
Hydro-Québec	582.88 \$ p
Municipalité de St-Alphonse	5 100.00 \$
Navigue.com	328.77 \$
Les Pétroles C. Poirier Inc.	43.30 \$ p 1 906.96 \$
Quincaillerie Arsenault enr.	131.94 \$
Remises gouvernementales	6 958.81 \$
Services informatiques Gilles Bujold	321.46 \$
Société canadienne des postes	1 543.54 \$
Soudex inc.	200.47 \$
Visa Desjardins	199.68 \$
Weigh Tronix Canada ULC	1 063.52 \$
WSP Canada Inc.	1 753.37 \$

.....

046-02-2018

APPEL D'OFFRES PUBLIC N° 2018-01 – SERVICES PROFESSIONNELS EN INGÉNIERIE POUR LA PRÉPARATION DES PLANS ET DEVIS/SURVEILLANCE/PLAN FINAUX ET RAPPORT DE CONFORMITÉ POUR LA CONSTRUCTION DE LA CELLULE N° 4 ET RECOUVREMENT FINAL DE LA CELLULE N° 2 AU LET.

Il est proposé par le conseiller Jean-Guy Bernard, appuyé par la conseillère Rolande Duguay et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la Municipalité de Saint-Alphonse Lieu d'enfouissement technique (Maître de l'ouvrage) demande des soumissions pour la préparation des plans et devis / surveillance / plan finaux et rapport de conformité pour la construction de la cellule n° 4 et recouvrement final de la cellule n° 2 au lieu d'enfouissement technique.

Toute soumission doit, pour être considérée valide, être préparée sur la formule fournie avec les documents de soumission et accompagnée des documents requis mentionnés au devis.

Les documents nécessaires à la soumission seront disponibles sur le site du Système Électronique d'Appel d'Offres (SÉAO) au www.seao.ca à partir du 14 février 2018. L'obtention des documents est sujette à la tarification applicable définie par le SÉAO.

Toutes les demandes d'informations doivent être effectuées par écrit au responsable en octroi de contrat pour l'appel d'offres du Maître de l'ouvrage Monsieur Rock Pratte, directeur du LET par courriel au rockpratt@globetrotter.net. Toute question doit obligatoirement être adressée à cette personne.

La soumission doit être présentée dans deux (2) enveloppes distinctes et cachetées, portant les mentions respectives :

ENVELOPPE N° 1 OFFRE DE SERVICES :

Préparation des plans et devis / surveillance / plan finaux et rapport de conformité pour la construction de la cellule n° 4 et recouvrement final de la cellule n° 2.

ENVELOPPE N° 2 OFFRE DE PRIX :

Préparation des plans et devis / surveillance / plan finaux et rapport de conformité pour la construction de la cellule n° 4 et recouvrement final de la cellule n° 2.

Les soumissions devront être déposées dans une enveloppe scellée et cachetée portant la mention « Soumission – Services professionnels LET ». Quel que soit le mode d'expédition que le soumissionnaire choisit d'adopter, toute soumission doit pour être valablement reçue, être déposée, au bureau de la municipalité, au 127 rue Principale Est, Saint-Alphonse (Québec) G0C 2V0 avant le vendredi 2 mars 2018 à 14 heures, heures locales de Montréal de l'Horloge parlante sur le site (www.horlogeparlante.com). Les soumissions alors reçues seront ouvertes publiquement immédiatement à la suite de l'heure de tombée mentionnée précédemment au même endroit.

Le Maître de l'ouvrage se réserve le droit de n'accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues et de retrancher du contrat certaines parties. Le Maître de l'ouvrage ne sera en outre passible d'aucune poursuite ou réclamation pour frais ou pertes encourues par les soumissionnaires à la suite de telles décisions.

Les coûts reliés au présent mandat seront assumés directement par le fonds général du LET et une copie complète des plans et devis devront être déposés au bureau municipal.

.....

047-02-2018

COMITÉ DE SÉLECTION APPEL D'OFFRES PUBLIC N° 2018-01.

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Alphonse compte procéder à la construction de la cellule n° 4 et recouvrement final de la cellule n° 2 au lieu d'enfouissement technique ;

ATTENDU QUE le conseil doit selon le Code municipal du Québec, article 936.0.1.1, former un comité de sélection pour l'évaluation des offres relatives à la fourniture de services professionnels conformément à notre Politique de gestion contractuelle adoptée le 7 février 2011.

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par le conseiller Yves Barriault, appuyé par la conseillère Cynthia Therrien-Samson et résolu à l'unanimité des conseillers présents que

la Municipalité de Saint-Alphonse nomme : madame Christine Henry, adjointe administrative du LET, Monsieur Denis Miousse, opérateur de machinerie lourde du LET et monsieur Rock Pratte, directeur du LET comme membre du comité de sélection pour l'appel d'offres «Services en ingénierie pour la préparation des plans et devis / surveillance / plan finaux et rapport de conformité pour la construction de la cellule n° 4 et recouvrement final de la cellule n° 2 au lieu d'enfouissement technique». Monsieur Rock Pratte agira également à titre de secrétaire pour ce comité.

.....

048-02-2018

RÉSUMÉ DES OPÉRATIONS – LET.

Monsieur Rock Pratte, directeur du LET fait un résumé du déroulement des opérations du lieu d'enfouissement technique.

.....

049-02-2018

URLS – PROTOCOLE D'ENTENTE.

Il est proposé par la conseillère Sylvie Dugas, appuyé par la conseillère Cynthia Therrien-Samson et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la Municipalité de Saint-Alphonse accepte d'être la municipalité hôte pour l'événement annuel des Prix ExcÉlan loisir et sport 2018 de l'URLS GIM et nous mandatons monsieur Florent Bernard, préposé aux loisirs responsable de l'organisation de cet événement au centre communautaire de Saint-Alphonse et il est autorisé à signer le protocole d'entente en tant que représentant de la municipalité avec l'Unité régionale loisir et sport Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine.

.....

050-02-2018

URLS – SECONDAIRE EN SPECTACLE.

Il est proposé par la conseillère Rolande Duguay, appuyé par le conseiller Yves Barriault et résolu à l'unanimité des conseillers présents de verser 50.00\$ à URLS GIM pour l'organisation de la finale régionale de Secondaire en Spectacle qui aura lieu à Matapédia le 15 mars 2018.

.....

051-02-2018

DOMAINE DES CHUTES DU RUISSEAU CREUX – DEMANDE D'APPUI.

Il est proposé par la conseillère Cynthia Therrien-Samson, appuyé par le conseiller Yves Barriault et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la Municipalité de Saint-Alphonse appuie le projet du Domaine des chutes du Ruisseau Creux pour le réaménagement d'un accès à la Chute du Ruisseau Creux afin que ce dernier puisse bénéficier de l'aide financière du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur dans le cadre du programme de soutien aux installations sportives et récréatives – phase IV.

.....

052-02-2018

REPRÉSENTANTE – PREMIERS RÉPONDANTS.

Il est proposé par la conseillère Rolande Duguay, appuyé par le conseiller Jean-Guy Bernard et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la conseillère Cynthia Therrien-Samson est mandatée comme représentante des premiers répondants de notre municipalité, la présente résolution modifie la résolution 238-2003 à ce sujet.

.....

053-02-2018

CLUB 50 ET PLUS - LOYER.

Il est proposé par la conseillère Sylvie Dugas, appuyé par la conseillère Rolande Duguay et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la Municipalité de Saint-Alphonse accepte de diminuer le loyer du Club des 50 et plus de Saint-Alphonse et ce dès le loyer de janvier 2018 le nouveau tarif sera de 75.00\$ par mois au lieu de 155.00\$, la présente résolution modifie les résolutions antérieures à ce sujet.

.....

054-02-2018

DEMANDE DE DÉNEIGEMENT – ROUTE NAPOLEON – RANG 6.

Il est proposé par le conseiller Yves Barriault, appuyé par le conseiller Jean-Guy Bernard et résolu à l'unanimité des conseillers présents que nous autorisons le Groupement forestier coopératif Baie-des-Chaleurs à effectuer le déneigement à partir de la virée de la route Napoléon et une partie du rang 6 et une partie du rang 6 à partir de l'intersection de la route de Saint-Alphonse, hiver 2017-2018, et ce, conformément à notre résolution 291-12-2016 «Déneigement des chemins municipaux».

.....

055-02-2018

JOURNÉES DE LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE.

Considérant que le décrochage scolaire a des impacts négatifs significatifs sur l'économie de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine, lesquels sont évalués à plusieurs dizaines de millions de dollars annuellement, ces impacts étant par ailleurs estimés à 1,9 milliard de dollars annuellement à l'échelle du Québec ;

Considérant que 25% des jeunes de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine célèbrent leur 20^e anniversaire sans avoir obtenu un premier diplôme ou une première qualification ;

Considérant que la population de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine compte parmi les moins scolarisées au Québec puisqu'en 2016, ce sont 24,8% des personnes de 25-64 ans qui n'ont aucun diplôme, comparativement à 12,9% pour l'ensemble du Québec ;

Considérant que les conséquences du décrochage scolaire sont lourdes pour les individus. Un décrocheur :

- Gagne 15 000\$ de moins annuellement qu'un diplômé, soit environ 439 000\$ durant toute la durée de sa vie active ;
- Vit sept ans de moins qu'un diplômé ;
- À deux fois plus de chances de recourir au chômage ;
- Court 1,7 fois plus de risques de faire partie de la population carcérale ;
- Court 1,7 fois plus de risques de connaître des épisodes de dépression ;

Considérant que la prévention du décrochage scolaire n'est pas une problématique concernant exclusivement le monde scolaire, mais bien un enjeu social dont il faut se préoccuper collectivement, et ce, dès la petite enfance jusqu'à l'obtention par le jeune d'un diplôme qualifiant pour l'emploi, peu importe l'ordre d'enseignement ;

Considérant que Complice ordonne, du 12 au 16 février 2018, la 11^e édition des Journées de la persévérance scolaire sous le thème Vos gestes, un « + » pour leur réussite, que celles-ci se veulent un temps fort dans l'année témoignant de la mobilisation régionale autour de la prévention de l'abandon scolaire et qu'elles seront ponctuées de centaines d'activités dans les différentes communautés de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine,

Considérant que les Journées de la persévérance scolaire se tiendront à nouveau cette année simultanément dans toutes les régions du Québec et qu'un nombre important de municipalités appuieront elles aussi cet événement ;

Il est proposé par la conseillère Sylvie Dugas, appuyé par la conseillère Cynthia Therrien-Samson et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

DE DÉCLARER les 12, 13, 14 et 16 février 2018 comme étant les Journées de la persévérance scolaire dans notre municipalité ;

D'APPUYER Complice – Persévérance scolaire Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et l'ensemble des partenaires mobilisés autour de la lutte au décrochage – dont les acteurs des milieux de l'éducation, de la politique, du développement régional, de la santé, de la recherche, du communautaire, de la petite enfance, des médias et des affaires – afin de faire de la Gaspésie-

Îles-de-la-Madeleine une région qui valorise l'éducation comme un véritable levier de développement pour ses communautés ;

DE FAIRE PARVENIR une copie de cette résolution à Complice – Persévérance scolaire Gaspésie – Les Îles.

056-02-2018 MAISON DE JEUNES – DEMANDE D'EXEMPTION.

Il est proposé par la conseillère Cynthia Therrien-Samson, appuyé par le conseiller Jean-Guy Bernard et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la Municipalité de Saint-Alphonse confirme à la Commission municipale du Québec que nous maintenons la décision émise à la résolution portant le numéro 259-11-2017 en appuyant la Maison des Jeunes de St-Alphonse Inc dans sa demande de reconnaissance aux fins d'exemption de toute taxe foncière l'immeuble situé au 159, rue Principale Ouest à Saint-Alphonse et dont cet organisme est le seul utilisateur.

057-02-2018 ACHATS EN COMMUN.

Il est proposé par le conseiller Yves Barriault, appuyé par la conseillère Sylvie Dugas et résolu à l'unanimité des conseillers présents que nous participons aux achats en commun pour l'année 2018 en fonction des quantités soumises lors du sondage avec les MRC de Bonaventure, d'Avignon et de la Haute-Gaspésie pour l'épandage de chlorure de calcium liquide ou de magnésium liquide, l'achat d'enrobé bitumineux ou asphalte froid et nous autorisons la directrice générale et secrétaire-trésorière à signer les documents requis.

058-02-2018 RENOUVELLEMENT BNE 0003324 GRAVIÈRE.

Il est proposé par le conseiller Jean-Guy Bernard, appuyé par la conseillère Sylvie Dugas et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'informer le ministère des Ressources naturelles et de la Faune que nous désirons renouveler notre bail de substances minérales de surface BNE 0003324, coût 285.60\$ et nous autorisons la directrice générale, madame Reina Goulet à signer pour et au nom de la municipalité tout document requis pour ce renouvellement.

059-02-2018 APPEL D'OFFRES PUBLIC N° 16135-1 – RÉFECTION DE LA RUE PRINCIPALE EST.

Il est proposé par la conseillère Sylvie Dugas, appuyé par la conseillère Cynthia Therrien-Samson et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la Municipalité de Saint-Alphonse (Maître de l'ouvrage) demande des soumissions pour l'exécution de travaux de construction décrits ci-après pour la réfection de la rue Principale Est:

- Reconstruction de chaussée
- Décohésionnement de chaussée
- Rechargement granulaire de la structure de chaussée ;
- Reprofilage de la chaussée ;
- Mise en place d'enrobé bitumineux ;
- Réfection d'entrées privées ;
- Remplacement de ponceaux ;
- Scellement de fissures ;
- Divers travaux connexes de réfection et d'aménagement nécessaires à la réalisation du projet.

Toute soumission doit, pour être considérée valide, être préparée sur la formule fournie avec les documents de soumission et accompagnée des documents requis mentionnés au devis.

Les documents nécessaires à la soumission seront disponibles sur le site du Système Électronique d'Appel d'Offres (SÉAO) au www.seao.ca à partir du 8 février 2018. L'obtention des documents est sujette à la tarification applicable définie par le SÉAO.

Toutes les demandes d'informations doivent être effectuées par écrit à la responsable en octroi de contrat pour l'appel d'offres du Maître de l'ouvrage Madame Reina Goulet, directrice générale par courriel au burmunstal@globetrotter.net. Toute question doit obligatoirement être adressée à cette personne.

Quel que soit le mode d'expédition que le soumissionnaire choisit d'adopter, toute soumission doit pour être valablement reçue, être déposée, au bureau de la municipalité, au 127 rue Principale Est, Saint-Alphonse (Québec) G0C 2V0 avant le vendredi 16 mars 2018 à 14 heures, heures locales de Montréal de l'Horloge parlante sur le site (www.horlogeparlante.com). Les soumissions alors reçues seront ouvertes publiquement immédiatement à la suite de l'heure de tombée mentionnée précédemment au même endroit.

Le Maître de l'ouvrage se réserve le droit de n'accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues et de retrancher du contrat certaines parties. Le Maître de l'ouvrage ne sera en outre passible d'aucune poursuite ou réclamation pour frais ou pertes encourues par les soumissionnaires à la suite de telles décisions.

.....

060-02-2018 POLITIQUE FAMILIALE MUNICIPALE MADA - ACTIONS 2018.

Il est proposé par le conseiller Yves Barriault, appuyé par la conseillère Rolande Duguay et résolu à l'unanimité des conseillers présents que nous autorisons la chargée de projet du Comité de la famille et des aînés à effectuer les achats nécessaires avec pièces justificatives au courant de l'année 2018 pour mettre en place les actions suivantes : la mise à jour du MADA et de la PFM, la fête des voisins, le jardin communautaire, location de période de piscine à New Richmond et tous autres actions découlant des plans d'action MADA et PFM tout en respectant le budget disponible de 7000.00\$.

.....

061-02-2018 CLÔTURE.

Il est proposé par la conseillère Sylvie Dugas et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la séance soit levée à 20 h 10.

Gérard Porlier
Maire

Reina Goulet, directrice générale
et secrétaire-trésorière

Je, Gérard Porlier, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

.....